

Décision

Générale

colonial

Décision n° 76-413-1931 mutation.

n° 76-413-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 avril 1931

Numéro JO

n° 413 du 30/04/1931

TEXTE INTÉGRAL

M. Brouillet, commis des postes et télégraphes, est mis à la disposition du chef du service des P. T. T., pour compter du 21 mars, jour de son arrivée dans la colonie.